



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/26754
16 novembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 13 NOVEMBRE 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
LA BOSNIE-HERZEGOVINE AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre du Premier Ministre
de la République de Bosnie-Herzégovine datée du 13 novembre 1993.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de
la lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Muhamed SACIRBEY

ANNEXE

Lettre datée du 13 novembre 1993, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Premier Ministre de la
Bosnie-Herzégovine

Nous nous adressons une nouvelle fois à vous pour demander que la ville de Mostar et ses environs soient désignés zone de sécurité et que le Conseil de sécurité se réunisse d'urgence au sujet de cette question.

Nous vous rappelons que le 23 juillet 1993, le Président de la République de Bosnie-Herzégovine a demandé qu'une telle décision soit prise.

Un mois plus tard, le 26 août 1993, j'ai adressé au Président du Conseil de sécurité une lettre demandant une nouvelle fois que, compte tenu des souffrances croissantes infligées à la population, le Conseil de sécurité prenne, sans tarder davantage, des décisions quant à l'option de nouvelles mesures plus dures, conformément au paragraphe 14 de la résolution 836 (1993) du Conseil, y compris la désignation de Mostar comme zone de sécurité.

Malheureusement, ces demandes, de même que la déclaration que le Président, M. Alija Izetbegovic, a faite devant l'Assemblée générale, n'ont pas incité le Conseil de sécurité à prendre des mesures décisives et efficaces pour mettre fin à la terrible tragédie des 55 000 habitants de Mostar et des populations expulsées dans le cadre de la campagne de nettoyage ethnique de l'agresseur.

La destruction du Vieux Pont, monument de la plus haute importance et dont la construction remonte à 427 ans, constitue non seulement un acte de barbarie sans précédent, mais présente aussi un danger mortel pour les quelque 10 000 civils de Mostar qui vivent sur la rive droite de la Neretva.

Nous vous demandons, une nouvelle fois, de déclarer d'urgence Mostar zone de sécurité et de prendre des mesures décisives en utilisant les forces des Nations Unies déployées sur le territoire de la Bosnie-Herzégovine.

Le Premier Ministre

(Signé) Haris SILAJDZIC
